



Rapport annuel 2021 relatif au prix et à la qualité
du service public de prévention et de gestion
des déchets ménagers et assimilés

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE LES INDICATEURS TECHNIQUES	4
1-LE TERRITOIRE DESSERVI ET LES COMPETENCES	5
1.1 <i>Le territoire desservi</i>	5
1.2 <i>Les compétences</i>	6
2-LA PREVENTION DES DECHETS	6
2.1 <i>Indice de réduction des déchets par rapport à 2010</i>	6
2.2 <i>Communication</i>	7
2.3 <i>Les actions de prévention des déchets</i>	7
3-ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS.....	8
3.1 <i>Organisation de la collecte et pré-collecte</i>	8
3.2 <i>Equipements disponibles liés à la collecte en apport volontaire (hors déchèteries)</i>	9
3.3 <i>Les déchèteries</i>	10
3.3.1 <i>Horaires d'ouvertures</i>	10
3.3.2 <i>Fréquentation</i>	11
3.3.3 <i>Accueil des professionnels</i>	12
4-BILAN DE LA COLLECTE DES DECHETS	12
4.1 <i>Les déchets ménagers</i>	12
4.2 <i>Les recyclables : emballages, papiers et verre</i>	12
4.3 <i>Les déchets verts en porte à porte</i>	13
4.4 <i>Les marchés municipaux</i>	13
4.5 <i>Les textiles</i>	13
4.6 <i>Les déchèteries</i>	13
5 LE TRAITEMENT DES DECHETS : ORGANISATION.....	19
5.1 <i>Localisation des unités de traitement existantes</i>	19
5.2 <i>Capacités de traitement des unités de traitement</i>	20
5.3 <i>Les repreneurs des matières valorisables issues du tri sélectif</i>	20
6 LE TRAITEMENT DES DECHETS : BILAN	21
6.1 <i>Tonnages valorisés</i>	21
6.2 <i>Détail des tonnages de déchets issus de la collecte sélective et des recettes associées</i>	21
6.3 <i>Taux global de valorisation</i>	23
6.4 <i>Refus de tri et performance</i>	24
2^{EME} PARTIE LES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	26
1 MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS.....	27
1.1 <i>Les modes de gestion</i>	27
1.2 <i>Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises</i>	27
2 BUDGET, COUT DU SERVICE ET FINANCEMENT.....	28
2.1 <i>Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service et les produits</i>	28
2.2 <i>Coût brut et coût aidé ramené à l'habitant</i>	33
2.3 <i>Coût brut et coût aidé ramené à la tonne</i>	35
2.4 <i>Le financement du service public</i>	36

Les faits marquants de l'année 2021

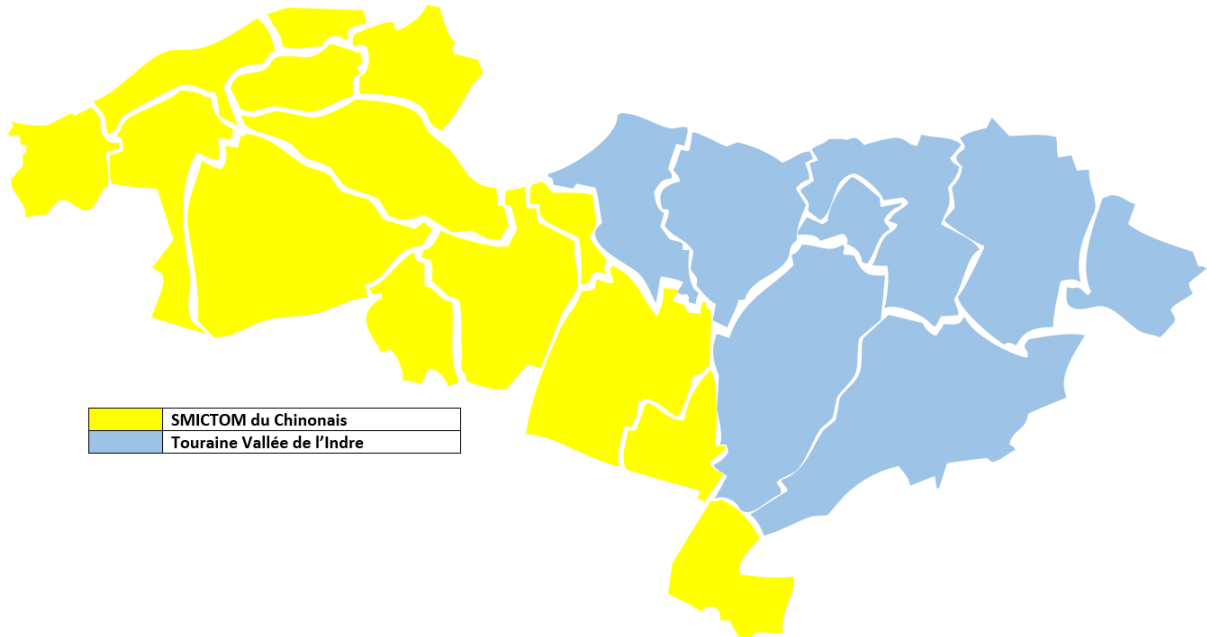
- Deuxième étape de l'augmentation de la TGAP de 30 €/t à 40 €/t
- Deux départs de feu dans des bennes à ordures ménagères
- Dépôt d'une grenade défensive dans un compacteur de la déchèterie de Sorigny : intervention de la brigade de déminage
- Livraison de la BOM Hydrogène
- Mise en place de la filière Eco-mobilier dans les 3 déchèteries en mai

1^{ERE} PARTIE LES INDICATEURS TECHNIQUES

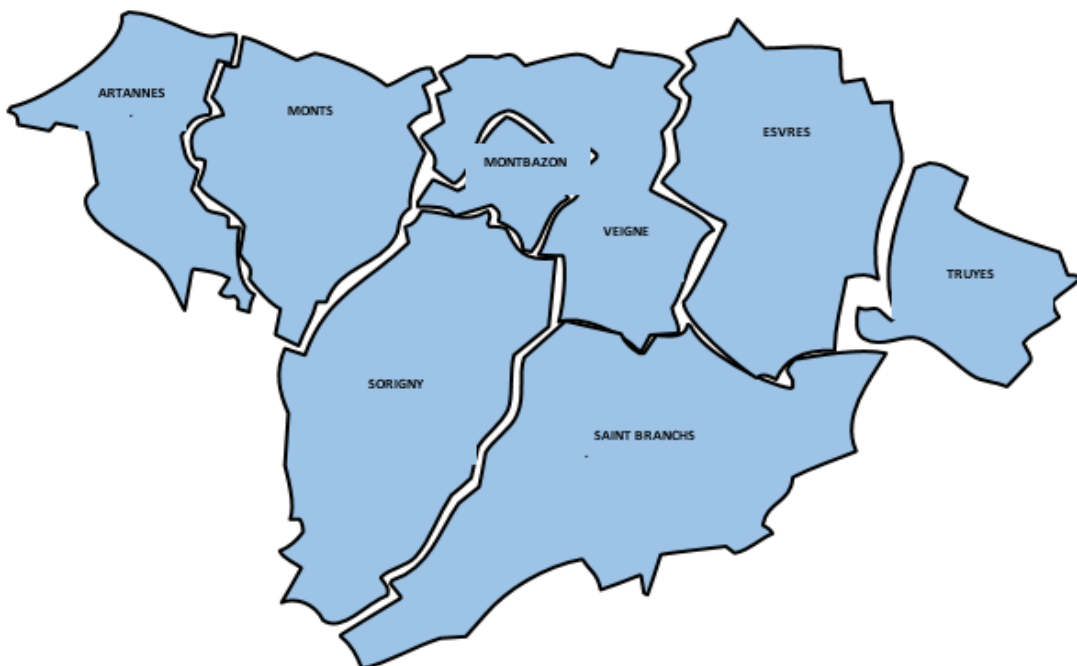
1-Le territoire desservi et les compétences

1.1 Le territoire desservi

La Communauté de communes exerce la compétence « déchets » sur l'ensemble de son territoire, néanmoins la gestion technique de la partie ouest (18 232 habitants) est déléguée au SMICTOM du Chinonais.



Territoire desservi : 35 724 habitants



1.2 Les compétences

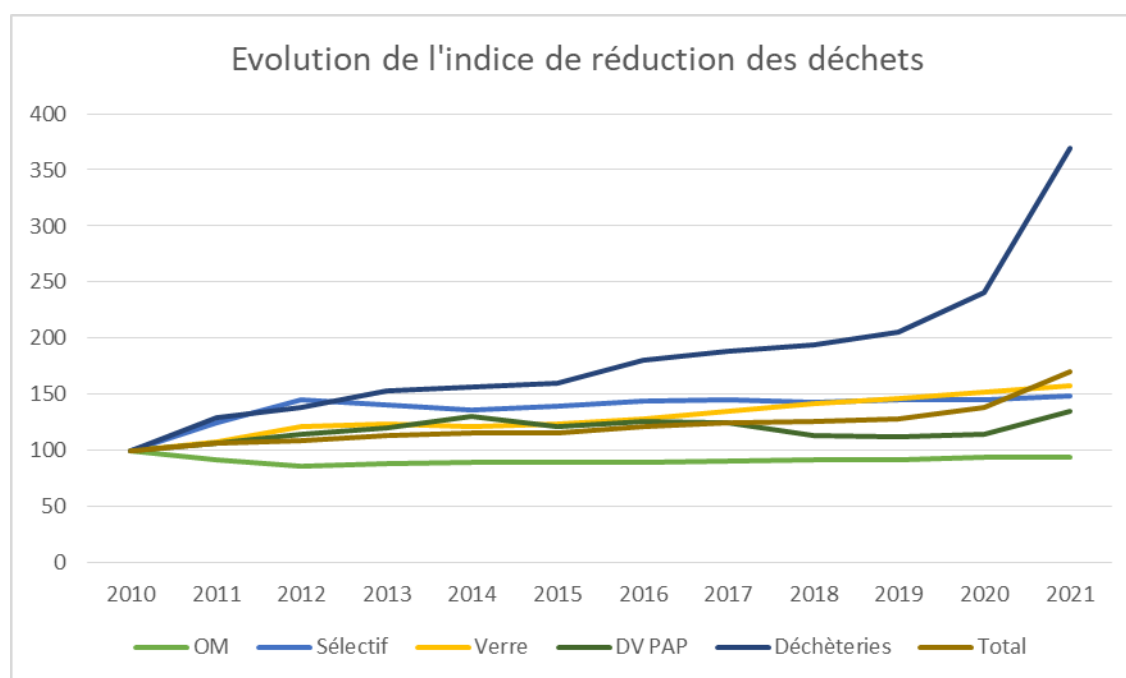
- collecte des ordures ménagères,
- collecte des déchets recyclables,
- collecte en déchèterie,
- traitement.

2-La prévention des déchets

2.1 Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

L'indice de réduction des déchets est calculé comme suit :

- le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100,
- l'indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage concerné par 100 et en divisant par le tonnage de 2010.



	2010	2020	2021	Evolution 2020-2021	Evolution 2010-2021
Ordures ménagères	100	94	94	0	6 %
Sélectif	100	146	149	2 %	49 %
Verre	100	152	158	4 %	58 %
Déchets verts PàP	100	114	135	18 %	35 %
Déchèteries	100	241	370	54 %	270 %
Total des déchets	100	138	170	23 %	70 %

L'analyse de l'évolution de l'indice de réduction montre :

- une maîtrise de la production d'ordures ménagères et ce malgré l'évolution de la population,
- une légère augmentation du tri sélectif,
- une hausse continue du tri du verre,
- un envol de la fréquentation des déchèteries, renforcé en 2020 par l'épidémie de Covid et l'ouverture de la déchèterie de Sorigny,
- une hausse générale de la production de déchets sur le territoire à mettre en perspective avec l'augmentation de la population.

2.2 Communication

Touraine Vallée de l'Indre met en œuvre divers moyens d'information à destination des usagers du territoire :

- animations en milieu scolaire : les collèges et écoles du territoire sollicitent l'animateur environnement. Le contenu pédagogique est adapté en fonction du cycle concerné. Il s'agit d'ateliers sur le thème de la reconnaissance des matières et du tri des emballages, le recyclage, la réduction des déchets et le gaspillage alimentaire ;
- information grand public : édition d'un guide du tri, refonte du guide de compostage, actualisation des pages internet dédiées, organisation de réunions et ateliers avec Nature Environnement ;
- communication en porte à porte : lorsque des problèmes ponctuels sont identifiés tant chez les particuliers que chez les professionnels, l'animateur se déplace pour rappeler et expliquer les consignes de tri ;
- permanences du vendredi matin : lorsque les particuliers viennent retirer leurs bacs et composteurs, l'animateur leur distribue les guides édités par la Communauté de communes et leur rappelle les consignes de tri.

Touraine Vallée de l'Indre accompagne les organisateurs de manifestations (brocantes, courses à pied, triathlon, festivals...) dans la gestion de leurs déchets, dimensionnement du dispositif de gestion des déchets de la manifestation et prêt des bacs de tri sélectif.

Touraine Vallée de l'Indre est notamment chargée de la gestion des déchets du festival Terres du Son.

2.3 Les actions de prévention des déchets

2.3.1 Le compostage

La fraction fermentescible des ordures ménagères représente 20 à 30 % du poids de la poubelle traditionnelle.

Touraine Vallée de l'Indre accompagne le tri à la source par :

- la pratique du compostage individuel (1 952 composteurs sur le territoire),
- la pratique du compostage collectif de quartier ou en pied d'immeuble (3 composteurs).

Touraine Vallée de l'Indre propose des composteurs de 320 litres au tarif de 10 € TTC (vendus à prix coûtant). Leur distribution est accompagnée d'un guide du compostage.

	2020	2021	Variation
Nombre de composteurs vendus	165	202	22 %

Au total, 1 952 composteurs sont installés sur le territoire, soit un taux d'équipement de 11,8 % des foyers.

2.3.2 La mise en place d'un espace ré-emploi sur la déchèterie de Sorigny

La déchèterie de Sorigny dispose d'un local de 62 m², destiné à stocker les objets ré-utilisables.

Le tri est réalisé par les agents de la déchèterie, préalablement formés par Emmaüs. Les objets ainsi collectés sont acheminés chez Emmaüs à Esvres-sur-Indre.

2.3.3 Le projet de ressourcerie

Touraine Vallée de l'Indre accompagne le projet de ressourcerie porté par l'association Vire. Il devrait voir le jour en 2022.

2.3.4 L'opération STOP PUB

Touraine Vallée de l'Indre met à disposition des habitants des autocollants STOP PUB afin de limiter la quantité de papiers à recycler annuellement.

3-Organisation de la collecte des déchets

3.1 Organisation de la collecte et pré-collecte

3.1.1 La collecte des ordures ménagères

La collecte est effectuée, en porte à porte, une fois par semaine sur l'ensemble du territoire. Les ordures ménagères sont collectées dans le contenant fourni par la collectivité, un bac roulant noir dont la taille dépend de la composition du foyer :

- bac roulant 140 L : foyer de 1 à 4 personnes,
- bac roulant 240 L : foyer de 5 à 7 personnes,
- bac roulant 360 L : foyer au-delà de 7 personnes,
- bac roulant 770 L : point de regroupement, gros producteurs.

3.1.2 La collecte des emballages recyclables et papiers

Les flux d'emballages ménagers et de papiers d'écriture recyclables sont présentés en flux mélangés.

La collecte est effectuée, en prestation de service par COVED, en porte à porte, une fois par semaine. Deux types de contenants sont autorisés : principalement les sacs translucides fournis par Touraine Vallée de l'Indre (disponibles en mairie et au siège de la Communauté de communes), et des bacs roulants 120 L sur les communes de Saint-Branchs, Montbazon et Veigné.

3.1.3 Le verre

Le verre est collecté en colonnes d'apport volontaire aériennes (73) et enterrées (35) en prestation de service confiée à COVED.



3.1.4 Les déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est effectuée en porte à porte, par COVED, uniquement sur les communes de Montbazou, Monts et Veigné, et ce, 36 fois par an selon un calendrier défini. Deux types de contenants sont autorisés : bacs de 120 L à 240 L. Chaque foyer peut présenter lors de la collecte au maximum 2 bacs de 240 L.

3.1.5 Les déchets des marchés municipaux

La collecte des déchets des marchés municipaux est prise en charge par la Communauté de communes depuis 2011. Elle concerne les marchés de Montbazou, Veigné, Esvres et Monts. Elle est réalisée en prestation de service par COVED.

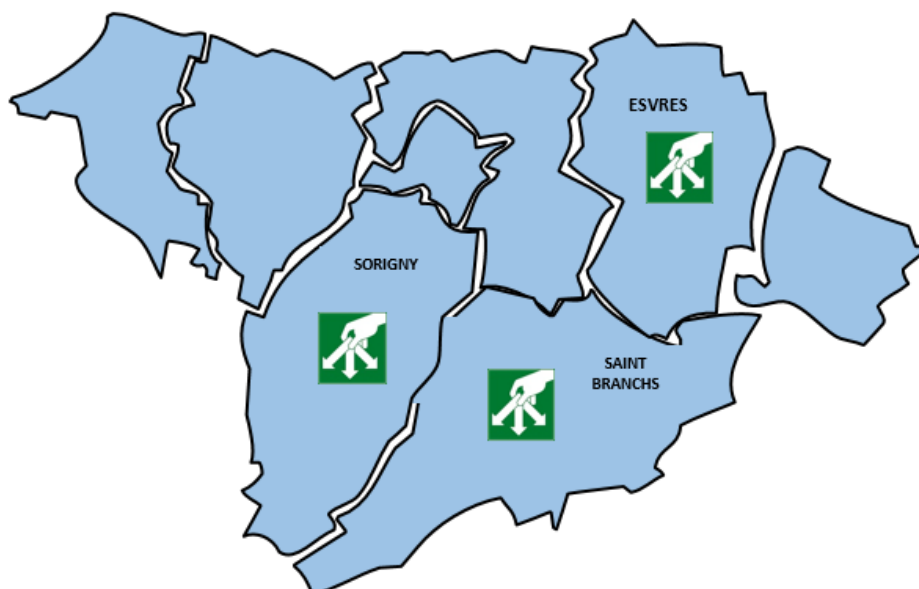
3.2 Equipements disponibles liés à la collecte en apport volontaire (hors déchèteries)

	 VERRES	 TEXTILES CHAUSSURES
Type de contenants	Colonne aérienne ou enterrée	Colonne
Nombre de contenants	108	19
Ratio/habitant	1 pour 327 hab	1 pour 1 856 hab

3.3 Les déchèteries

Touraine Vallée de l'Indre gère trois déchèteries.

Localisation des déchèteries



3.3.1 Horaires d'ouvertures

	Esvres sur Indre		Saint Branches	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Lundi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h	Fermé	
Mardi	Fermé		9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h	Fermé	
Jeudi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h	Fermé	
Vendredi	Fermé		9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h
Samedi	9h - 13h 14h - 18h	9h - 13h 14h - 17h	9h - 13h 14h - 18h	9h - 13h 14h - 17h

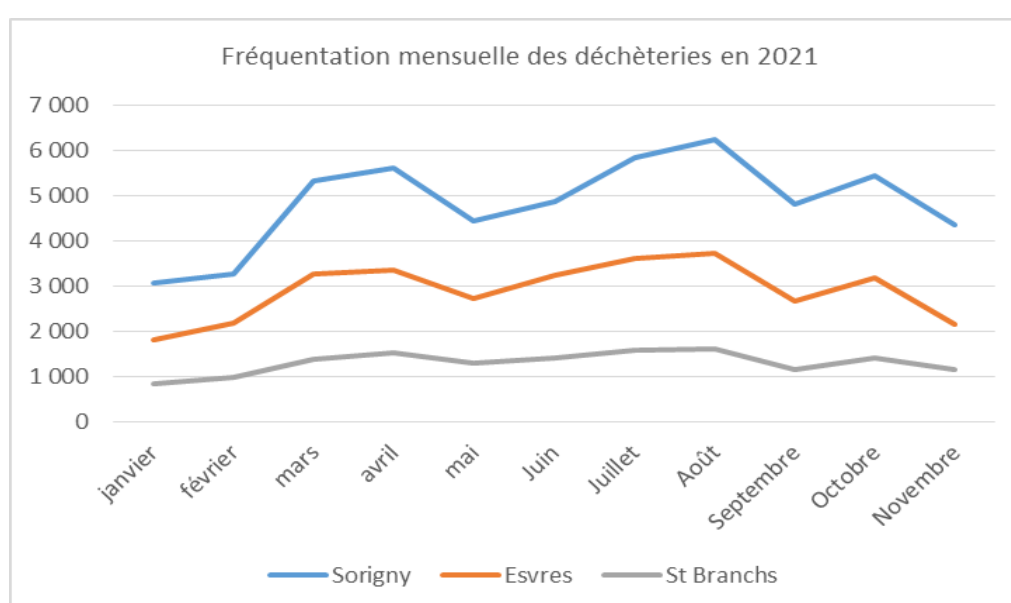
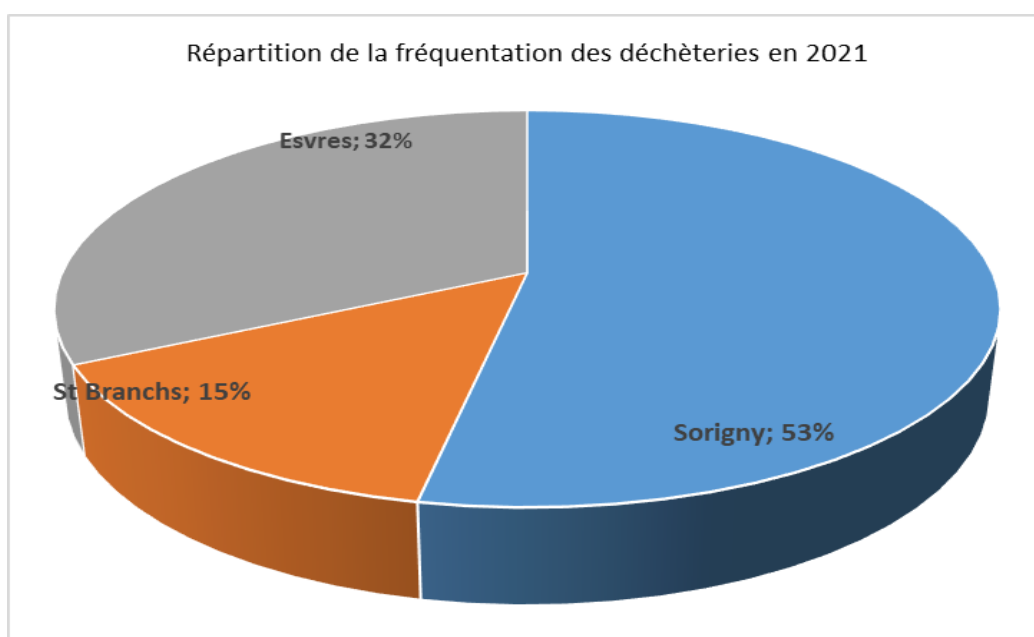
Eté : du 01/04 au 30/09 Hiver : du 01/10 au 31/03

La déchèterie de Sorigny est ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Elle est également accessible aux habitants de Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue.

3.3.2 Fréquentation

Nombre de passages par site et par an.

	2020	2021	Variation
Esvres	30 509	34 049	11,6 %
St-Branchs	15 644	15 383	-1,67 %
Sorigny	21 722	55 968	157,7 %
Total	67 875	105 400	55,3 %
Joué-les-Tours	8 665	0	-
Total	76 540	105 400	37,7 %



3.3.3 Accueil des professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les professionnels sont acceptés sur les 3 déchèteries. Seuls les déchets suivants sont acceptés avec dépôts payants pour certains :

- cartons : gratuit
- ferrailles : gratuit
- tout-venant : 18 €/m³
- gravats : 20 €/m³
- bois : 25 €/m³
- végétaux : 8 €/m³

	2020	2021	Variation
Nombre de PRO dotés de badges	306	377	23,2 %
Total Recettes	4 318 €	10 770 €	149,4 %

4-Bilan de la collecte des déchets

4.1 Les déchets ménagers

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	6 894	6 895	0,01 %
Ratio (kg/hab/an)	195	195	-
Moyenne nationale (kg/an/hab)		254	

4.2 Les recyclables : emballages, papiers et verre

Emballages et papiers

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	1 773	1 814	2,3 %
Ratio (kg/hab/an)	50	51	2,0 %

Verre

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	1 508	1 603	6,3 %
Ratio (kg/hab/an)	43	45	4,7 %

Total recyclables

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	3 281	3 417	4,1 %
Ratio (kg/hab/an)	93	96	3,2 %
Moyenne nationale (kg/hab/an)		109	

4.3 Les déchets verts en porte à porte

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	2 310	2 500	8,2 %
Ratio (kg/hab/an)	126	136	7,9 %

4.4 Les marchés municipaux

	2020	2021	Variation
Tonnage collecté (t)	37	35	-5,4 %

4.5 Les textiles

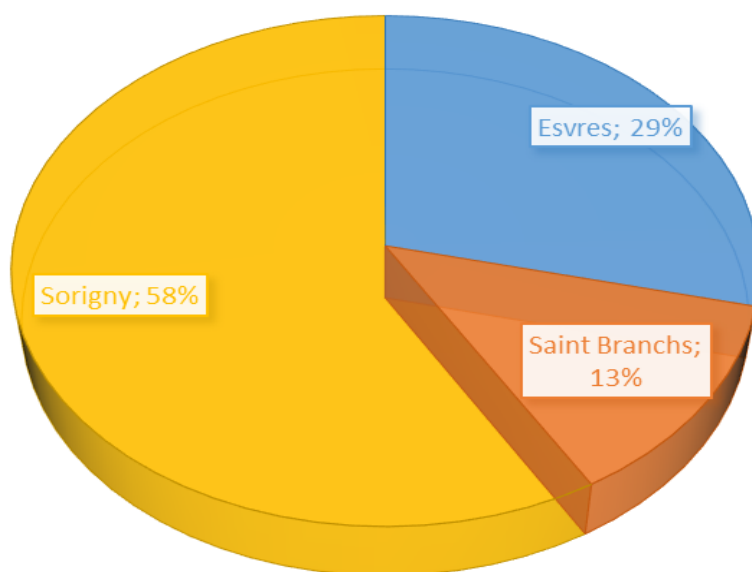
	2020	2021	Variation
Points de collecte	19	19	-
Bornes installées	21	21	-
Quantité collectée (t)	113	131	15,9 %

4.6 Les déchèteries

4.6.1 Récapitulatif des tonnages collectés en déchèterie

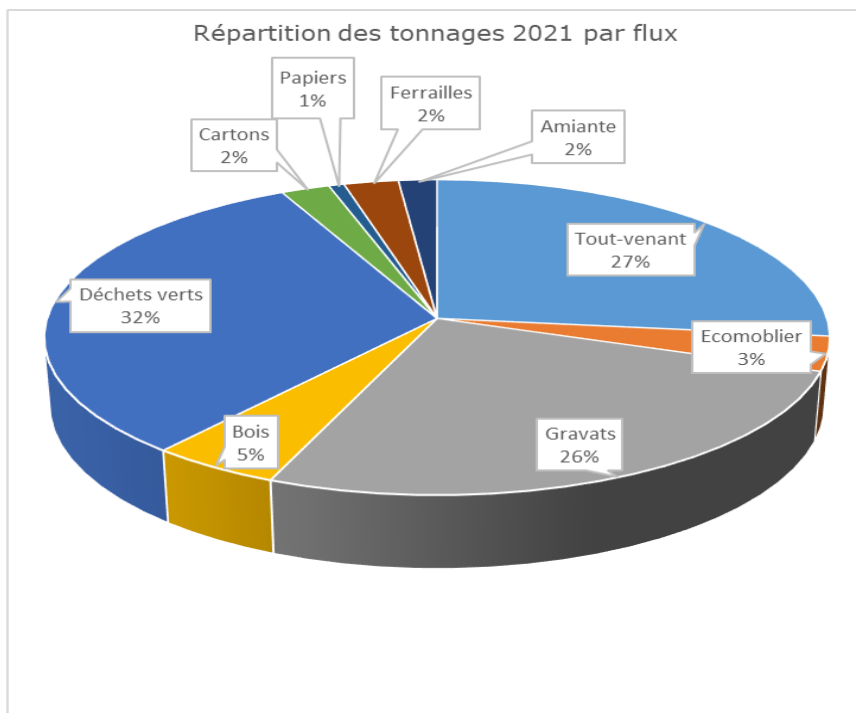
	Esvres	St-Branchs	Sorigny	2020	2021	Variation
Tout-venant	906	434	1 349	2 206	2 689	22 %
Eco-mobilier	119	64	228	0	411	
Ré-emploi	0	0	8	5	8	60 %
Gravats	875	345	2 544	2 048	3 764	84 %
Bois	162	102	153	357	417	17 %
DV	1 074	445	1 999	2 397	3 518	47 %
Souches	0	0	40	0	40	
Cartons	76	44	163	173	282	64 %
Papiers	24	11	57	47	92	96 %
Ferrailles	85	51	220	292	356	22 %
DDS	33	23	56	121	112	-7 %
Eco-DDS	13	5	22	6	40	567 %
Amiante	60	0	0	70	60	-14 %
Pneus	9	0	0	9	9	0 %
DEE	83	42	200	223	325	46 %
Plâtre	0	0	123	45	123	173 %
Total	3 519	1 566	7 162	7 999	12 247	53 %

Répartition des tonnages déposés en 2021



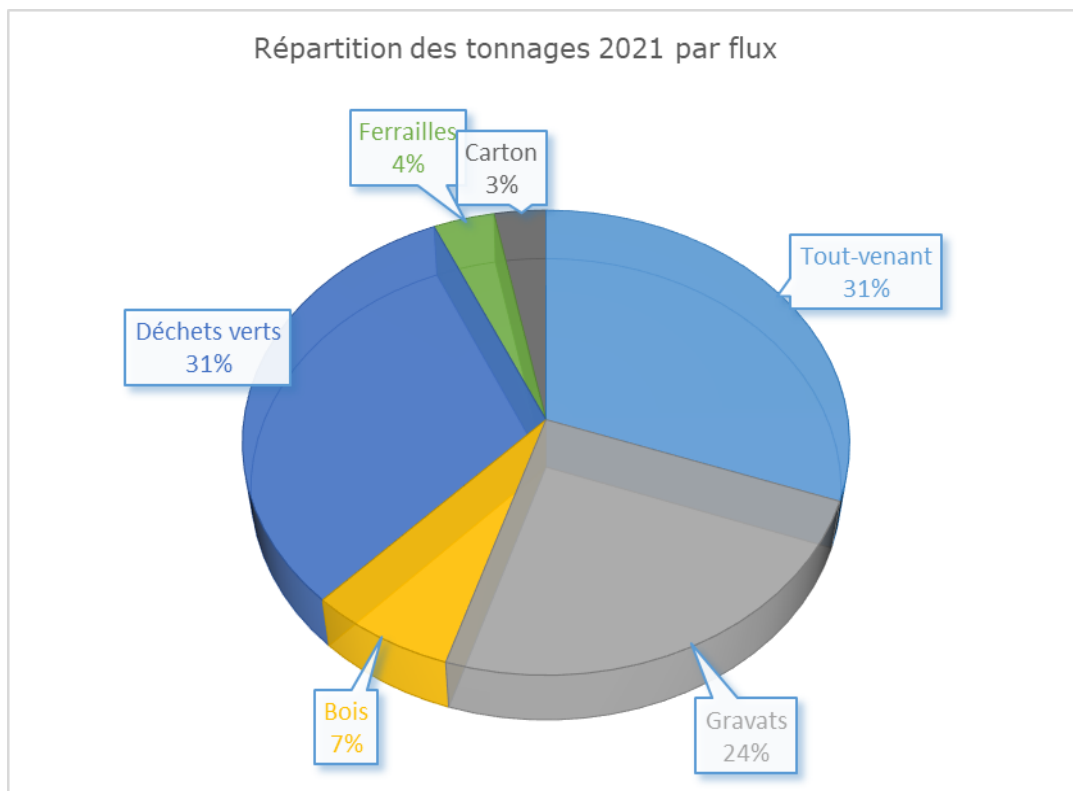
4.6.1.1 La déchèterie d'Esvres-sur-Indre

	2020	2021	Variation
Tout-venant	988 t	906 t	-8 %
Eco-mobilier	0 t	119 t	-
Gravats	833 t	875 t	5 %
Bois	172 t	162 t	-6 %
Déchets verts	1 050 t	1 074 t	2 %
Cartons	71 t	76 t	8 %
Papiers	18 t	24 t	31 %
Ferrailles	128 t	85 t	-33 %
DDS	52 t	33 t	-36 %
Eco-DDS	0	13 t	
Amiante	49 t	60 t	22 %
Pneus	9 t	9 t	0 %
DEE	95 t	83 t	-12 %
Total	3 465 t	3 519 t	2 %
Nombre de passages	30 509	34 049	12 %
Quantité déposée par passage	114 kg	103 kg	-10 %



4.6.1.2 La déchèterie de Saint-Branchs

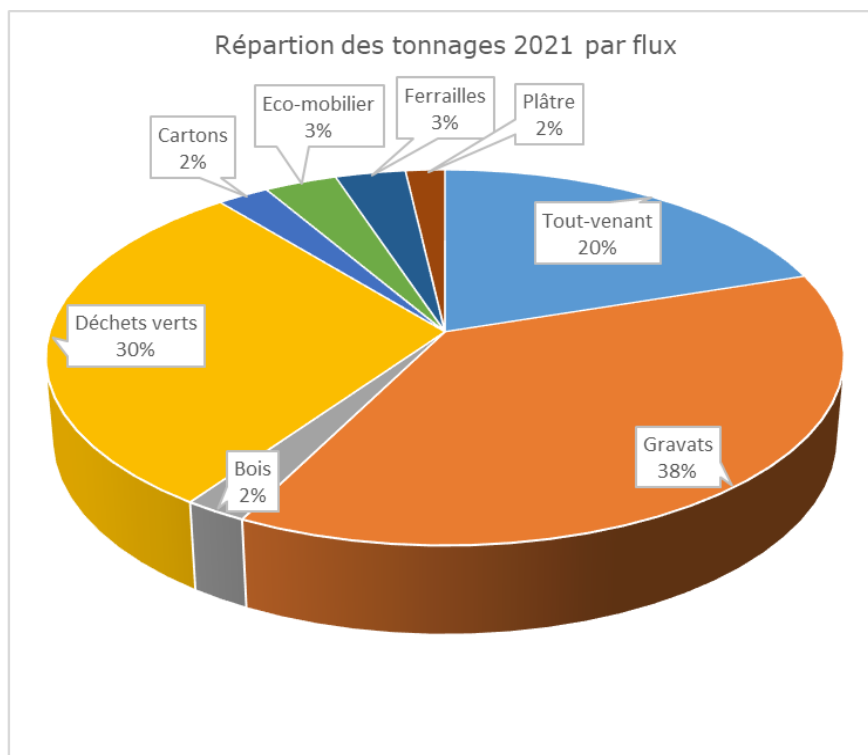
	2020	2021	Variation
Tout-venant	569 t	434 t	-24 %
Eco-mobilier	0	64 t	
Gravats	364 t	345 t	-5 %
Bois	115 t	102 t	-11 %
Déchets verts	526 t	445 t	-15 %
Cartons	50 t	44 t	-12 %
Papiers	12 t	11 t	-8 %
Ferrailles	61 t	51 t	-16 %
DDS	31 t	23 t	-26 %
Eco-DDS	0,2 t	5 t	2 400 %
Amiante	21 t	0	-
DEE	51 t	42 t	-18 %
Total	1 800 t	1 566 t	-13 %
Nombre de passages	15 644	15 383	-2 %
Quantité déposée par passage	115 kg	102 kg	-11 %



4.6.1.3 La déchèterie de Sorigny

La déchèterie de Sorigny n'a fonctionné que 6 mois en 2020, ce qui explique les variations importantes entre 2020 et 2021.

	2020	2021	Variation
Tout-venant	649	1 349	108 %
Eco-mobilier	0	228	
Ré-emploi	5	8	60 %
Gravats	852	2 544	199 %
Plâtre	45	123	173 %
Bois	71	153	115 %
Déchets verts	822	1 999	143 %
Souches	0	40	-
Cartons	53	163	208 %
papiers	17	57	235 %
Ferrailles	103	220	114 %
DDS	38	56	47 %
Eco-DDS	6	22	261 %
DEE	77	200	160 %
Total	2 738	7 162	162 %
Nombre de passages	21 722	55 968	158 %
Quantité/passage	126 kg	128 kg	2 %



4.6.2 Focus sur les déchets diffus spécifiques

Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont divisés en deux groupes :

- les DDS solides (néons, aérosols, filtres usagés, emballages souillés plastiques et emballages souillés métalliques ainsi que les peintures et produits pâteux),
- les DDS liquides (acides, bases, produits réactifs ou non identifiés, produits phytosanitaires, solvants, comburants, huile alimentaire et de vidange).

Déchèterie d'Esvres :

	2020	2021	Variation
Huile alimentaire	677 kg	959 kg	42 %
Huile de vidange	3 400 kg	3 000 kg	-12 %
Filtre huile de vidange	140 kg	122 kg	-13 %
Acides	87 kg	127 kg	46 %
Bases	383 kg	495 kg	29 %
Aérosols	1 201 kg	1248 kg	4 %
Produits phytosanitaires	1 410 kg	1 074 kg	-24 %
Produits réactifs ou non identifiés	712 kg	1 505 kg	111 %
Solvants	4 435 kg	5 318 kg	20 %
Peinture et pâteux	21 122 kg	18 935 kg	-10 %
Emballages souillés plastiques	14 438 kg	14 713 kg	2 %
Emballages souillés métalliques	4 370 kg	2 106 kg	-52 %
Ampoules et néons	768 kg	555 kg	-28 %
Comburants	0 kg	139 kg	-
TOTAL	53 143 kg	50 296 kg	-5 %

Déchèterie de Saint-Branchs :

	2020	2021	Variation
Huile alimentaire	181 kg	200 kg	10 %
Huile de vidange	1 700 kg	2 000 kg	18 %
Filtre huile de vidange	258 kg	47 kg	-82 %
Acides	258 kg	31 kg	-88 %
Bases	249 kg	27 kg	-89 %
Aérosols	1 204 kg	860 kg	-29 %
Produits phytosanitaires	734 kg	319 kg	-57 %
Produits réactifs ou non identifiés	593 kg	167 kg	-72 %
Solvants	2 573 kg	3 462 kg	35 %
Peinture et pâteux	11 894 kg	11 297 kg	-5 %
Emballages souillés plastiques	9 238 kg	8 965 kg	-3 %
Emballages souillés métalliques	3 717 kg	1 950 kg	-48 %
Ampoules et néons	72 kg	334 kg	-33 %
Combustibles	-	15 kg	
TOTAL	32 670 kg	29 674 kg	-9 %

Déchèterie de Sorigny :

	2020	2021	Variation
Huile alimentaire	440 kg	1 770 kg	302 %
Huile de vidange	1 700 kg	6 000 kg	253 %
Filtre huile de vidange	80 kg	508 kg	535 %
Acides	80 kg	260 kg	225 %
Bases	360 kg	927 kg	158 %
Aérosols	1 030 kg	2 664 kg	159 %
Produits phytosanitaires	580 kg	2 320 kg	300 %
Produits réactifs ou non identifiés	2 690 kg	10 498 kg	290 %
Solvants	490 kg	860 kg	76 %
Peinture et pâteux	9 630 kg	28 650 kg	198 %
Emballages souillés plastiques	7 820 kg	18 918 kg	142 %
Emballages souillés métalliques	3 580 kg	6 920 kg	93 %
Ampoules et néons	620 kg	1 310 kg	111 %
Combustibles	0 kg	254 kg	-
TOTAL	29 100 kg	81 859 kg	181 %

En septembre 2020, la filière Eco-DDS a été mise en place sur les trois déchèteries. Eco-DDS traite uniquement les déchets chimiques provenant des ménages.

En 2021 la filière Eco-DDS a permis de détourner 39,5 tonnes du circuit classique sur les trois déchèteries et d'économiser 26 527 €.

Les déchets diffus spécifiques suivent des filières de valorisation adaptées :

- les piles via la filière COREPILE
- les radiographies via le partenariat avec Pharmaciens sans Frontières 37

	2020	2021	Variation
Piles	1 988 kg	3 015 kg	52 %
Radiographies	330 kg	425 kg	29 %

4.6.3 Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les DASRI sont exclusivement collectés dans les pharmacies qui ont toutes l'obligation de mettre en place ce service.

5 Le traitement des déchets : organisation

5.1 Localisation des unités de traitement existantes

5.1.1 Des déchets collectés en porte à porte ou point d'apport volontaire

Type de déchet	Lieu de traitement
Déchets ménagers	Enfouissement au centre de Sonzay
Recyclables secs	Centre de tri de Chanceaux-près-Loches
Déchets verts	Plateforme de compostage de Chanceaux-près-Loches
Déchets des marchés	Enfouissement au centre de Chanceaux-près-Loches

5.1.2 Des déchets collectés en déchèteries

5.1.2.1 Déchèteries d'Esves et Saint-Branchs

Type de déchet	Lieu de traitement
Tout-venant	Centre d'enfouissement de Chanceaux-près-Loches
Gravats	Centre d'enfouissement de Chanceaux-près-Loches
Bois	Centre de tri de Chanceaux-près-Loches
Déchets verts	Centre de compostage Ingrandes-sur-Vienne
Cartons	Centre de tri de Chanceaux-près-Loches
Papiers	Centre de tri de Chanceaux-près-Loches
Ferrailles	Menut Saint-Pierre-des-Corps

5.1.2.2 Déchèterie de Sorigny

Type de déchet	Lieu de traitement
Tout-venant	Centre d'enfouissement de Sonzay
Gravats	Centre d'enfouissement de Sonzay
Plâtre	Eco granulats Villedomer
Bois	Ecosys Saint Pierre des Corps
Déchets verts	Ecosys Saint Pierre des Corps
Cartons	Centre de tri SUEZ Montlouis
Papiers	Centre de tri SUEZ Montlouis
Ferrailles	Centre de tri SUEZ de Montlouis
DDS	PROTEC Nouâtre

5.1.3 Les filières

Type de déchet	Filière
DEEE	Eco-système
DDS des ménages	Eco-DDS
Piles	COREPILE
Pneus	Aliapur
Mobilier	Eco-Mobilier

5.2 Capacités de traitement des unités de traitement

Le centre de tri COVED situé à Chanceaux-près-Loches peut accueillir 6 000 t/an d'emballages ménagers et de papiers recyclables en mélange.

Le centre de stockage SUEZ situé à Sonzay a une capacité de 150 000 t/an. Seuls les déchets considérés comme ultimes y sont envoyés.

Le site de co-compostage SEDE situé à Ingrandes-sur-Vienne a une capacité d'accueil de 75 000 t par an (40 000 t de boues et 35 000 t de déchets végétaux).

5.3 Les repreneurs des matières valorisables issues du tri sélectif

Matériau	Repreneur
Acier	ARCELOR MITTAL (La Plaine Saint Denis 93)
Aluminium	AFFIMET (Compiègne 60)
Briques alimentaires	REVIPAC (Turckheim 68)
Bouteilles et flacons plastiques clairs et foncés	VALORPLAST (Paris 75)
Emballages ménagers recyclables	PALM (Descartes 37)
Carton 1.05	PALM (Descartes 37)
Verre	SAINT GOBAIN (Crouy 02)
Papiers	NORSKE (Gobley 88)

6 Le traitement des déchets : bilan

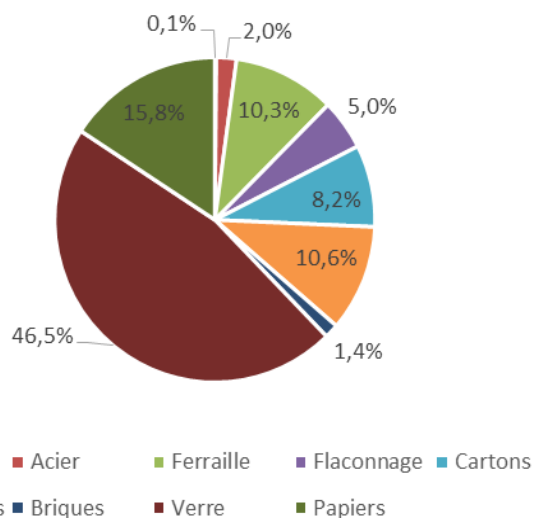
6.1 Tonnages valorisés

	2020	2021	Variation
Emballages	769 t	664 t	-13,7 %
Verre	1 441 t	1 603 t	11,2 %
Déchets verts porte à porte	2 310 t	2 500 t	8,2 %
Déchets verts déchèteries	2 397 t	3 558 t	48,4 %
Déchets verts apports directs des communes	142 t	137 t	-3,5 %
Ferraille	292 t	355 t	21,6 %
Cartons	170 t	282 t	65,9 %
Gravats	2 048 t	3 764 t	83,8 %
Plâtre	45 t	123 t	173,3 %
Piles	2 t	3 t	50,0 %
Radiographies	0,33 t	0,43 t	28,8 %
Pneus	9 t	9 t	0,0 %
Textiles	113 t	131 t	15,9 %
Papiers	540 t	544 t	0,7 %
Bois	357 t	417 t	16,8 %
DEE	223 t	325 t	45,7 %
Eco-mobilier	0	411 t	-
Ré-emploi	5 t	8 t	60,0 %
DDS	127 t	152 t	19,7 %
Total	10 990 t	14 986 t	36,4 %

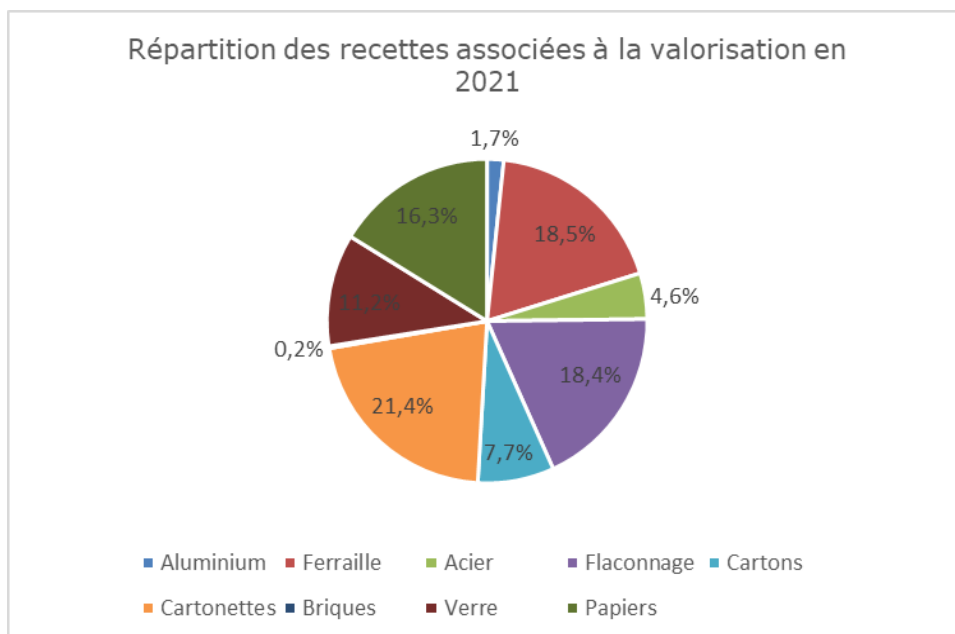
6.2 Détail des tonnages de déchets issus de la collecte sélective et des recettes associées

	2020	2021	Variation
Aluminium	5 t	5 t	0,0 %
Acier	93 t	70 t	-24,7 %
Ferraille	292 t	355 t	21,6 %
Flaconnage	195 t	174 t	-10,8 %
Cartons	170 t	282 t	65,9 %
Cartonnettes	451 t	366 t	-18,8 %
Briques	25 t	49 t	96,0 %
Verre	1 441 t	1 603 t	11,2 %
Papiers	540 t	544 t	0,7 %
Total	3 212 t	3 448 t	7,3 %

Répartition des quantités de matériaux valorisés en 2021



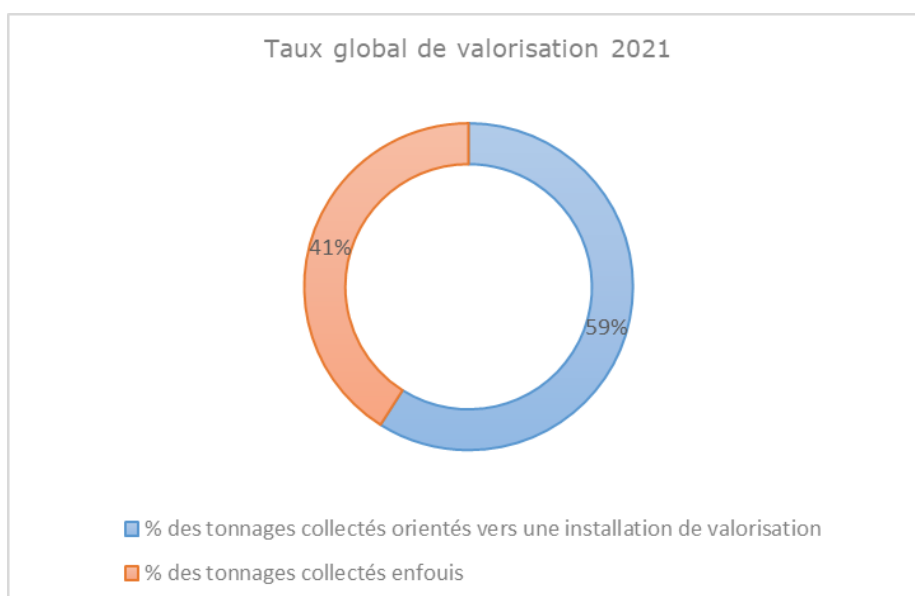
	2020	2021	Variation
Aluminium	1 638 €	3 984 €	143 %
Ferrailles	5 677 €	44 253 €	679 %
Acier	10 367 €	10 922 €	5 %
Flaconnage	32 044 €	43 967 €	37 %
Cartons	5 116 €	18 382 €	259 %
Cartonnettes	17 071 €	51 020 €	199 %
Briques	250 €	494 €	98 %
Verre	27 478 €	26 782 €	-3 %
Papiers	28 346 €	38 768 €	37 %
Total	127 987 €	238 572 €	86 %

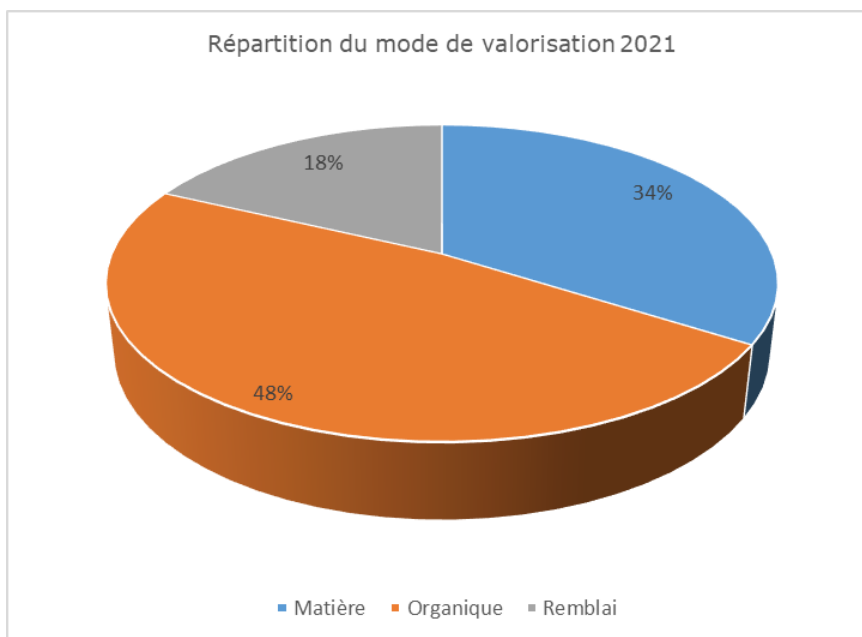


6.3 Taux global de valorisation

Le taux global de valorisation correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés (matière ou énergie) et la quantité totale des déchets générés.

Le taux global de valorisation 2021 est de 59 %, la loi de transition énergétique fixe un objectif de 65% pour 2025 : la mise en place des filières Eco-DDS et ECO-mobilier sur les trois déchèteries, l'extension des consignes de tri vont permettre d'améliorer le taux de valorisation.



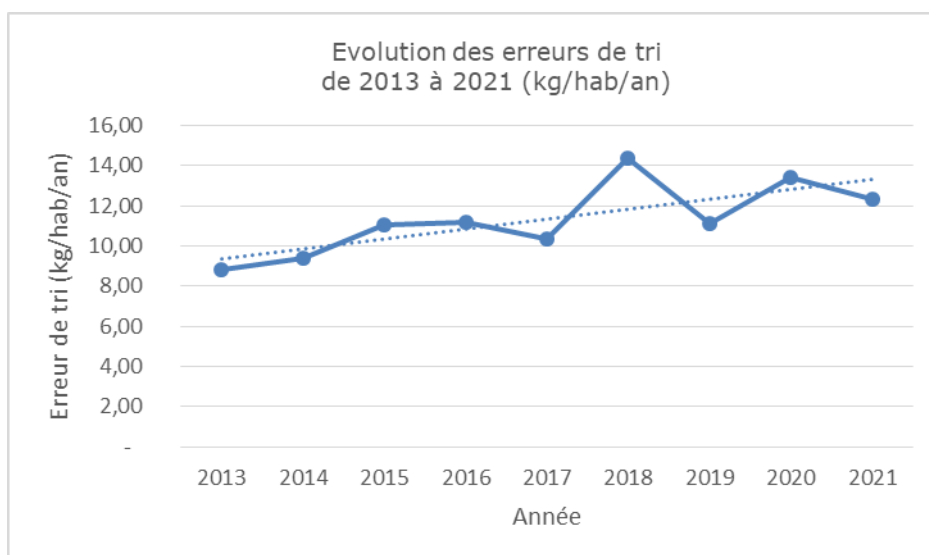
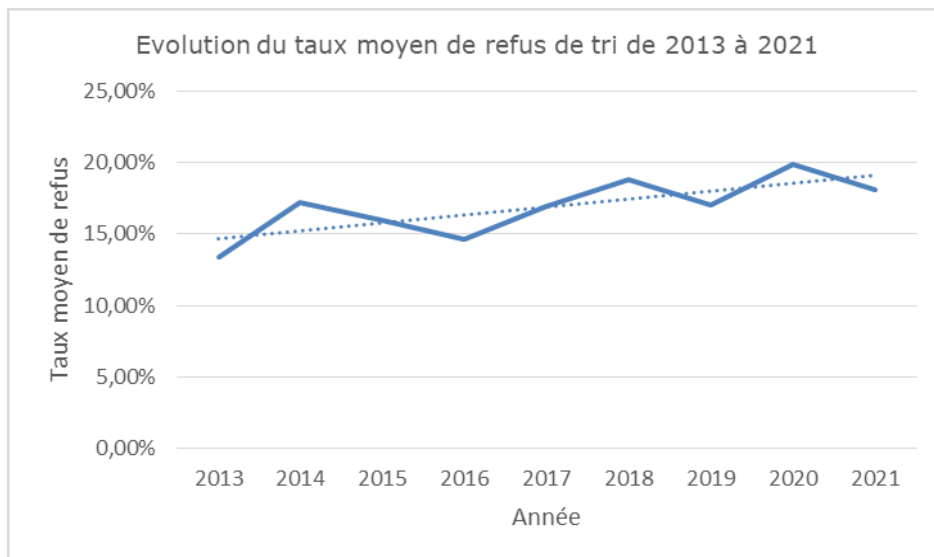


6.4 Refus de tri et performance

Chaque mois une caractérisation des déchets issus du tri sélectif a lieu au centre de tri de Chanceaux-près-Loches.

Date caractérisation	Taux de refus
11 janvier 2021	16,1 %
7 février 2021	13,4 %
16 mars 2021	13,5 %
8 avril 2021	24,8 %
17 mai 2021	16,3 %
4 juin 2021	25,3 %
19 juillet 2021	15,3 %
11 août 2021	18,5 %
13 septembre 2021	14,8 %
6 octobre 2021	16,3 %
5 novembre 2021	26,3 %
1er décembre 2021	16,1 %
Moyenne	18,1 %

	2020	2021	Variation
Taux moyen de refus	19,9 %	18,1 %	-9 %
Erreurs de tri (kg/hab/an)	13,2	12,3	-6,8 %



Les erreurs de tri ont sensiblement augmenté en 2020, le confinement peut être à l'origine de cette hausse, néanmoins on observe une tendance générale à l'augmentation des refus de tri.

2^{EME} PARTIE LES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

1 Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

1.1 Les modes de gestion

	OMr	Emballages et papiers	Déchets verts	Verre
Collecte	COVED	COVED	COVED	COVED
Transport	COVED jusqu'au centre de transfert de la Riche Mauffrey jusqu'à Sonzay	COVED	COVED	COVED
Traitement	Enfouissement au centre de Sonzay	Centre de tri de Chanceaux-près-Loches	Compostage Chanceaux-près-Loches	Saint Gobain

	Déchèteries Esvres et Saint-Branchs	Déchèterie Sorigny
Gardiennage	COVED	Régie
Transport déchets non dangereux	COVED	OURRY
Traitement non dangereux	COVED	SUEZ
Transport déchets dangereux	PROTEC	PROTEC
Traitement déchets dangereux	PROTEC	PROTEC

1.2 Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Prestation	Nom	Durée et échéance du contrat	Montant annuel	Variation N/N-1
Collecte OMR	COVED	6 ans-31/12/2025	754 925 €	6%
Transport des OMr au centre d'enfouissement	MAUFFREY	2 ans - 31/12/2022	70 192 €	3%
Traitement des OMr	SUEZ	2 ans - 31/12/2022	825 109 €	38%
Collecte et traitement du sélectif	COVED	3 ans et 9 mois 30/09/2022	940 288 €	
Collecte du verre	COVED	3 ans et 9 mois 30/09/2022	79 864 €	-8%
Collecte et traitement déchets verts	COVED	3 ans- 31/12/2020	357 673 €	17%
Collecte et traitement des déchets des marchés	COVED	3ans et 9 mois 30/09/2022		
Gardiennage des déchèteries Esvres et Saint Branchs, transport et traitement des déchets non dangereux	COVED	4 ans-31/12/2021	420 307 €	-6%
Transport et traitement des déchets dangereux des déchèteries Esvres et Saint Branchs et Sorigny	PROTEC	4 ans-31/12/2021 4,5 ans 31/12/2022	68 481 €	3%
Transport et traitement des déchets non dangereux de la déchèterie de Sorigny	OURRY/SUEZ	4,5 ans-31/12/2025	541 203 €	171%
Fourniture de sacs	SOCOPLAS T	3 ans-31/12/2022	59 221 €	-10 %
Fourniture de bacs	ESE	3 ans- 31/12/2022	8 604 €	-76%
Fourniture de composteurs	QUADRIA		9 959 €	4%
Logiciel déchèteries	TRADIM	31/12/2021	2 184 €	

2 Budget, coût du service et financement

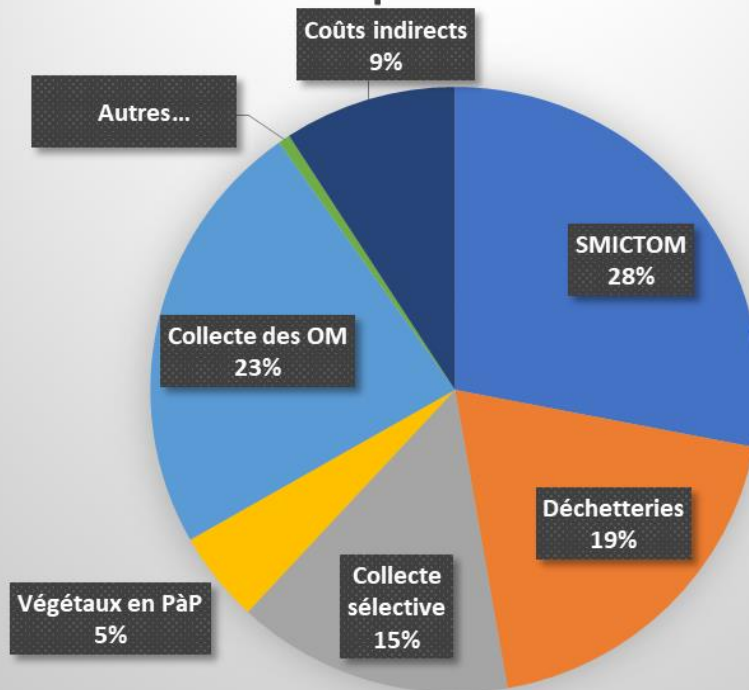
2.1 Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service et les produits

2.1.1 Les charges directes

Chapitre	Article	Observations	CA 2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	60611 - Eau et assainissement		79,19 €
	60611 - Eau et assainissement		356,53 €
	60612 - Energie - Electricité		3 270,67 €
	60622 - Carburants		3 858,82 €
	60622 - Carburants		22 806,03 €
	60623 - Alimentation		10,00 €
	60631 - Fournitures d'entretien	Fourniture déchèterie	36,70 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	Sacs jaunes	59 220,60 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	Fourniture déchèteries	4 903,24 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	Bacs biofiltre	747,84 €
	60636 - Vêtements de travail	Déchèterie	3 613,57 €
	6064 - Fournitures administratives	Déchèterie	309,80 €
	6078 - Achats de marchandises. Autres	Achat composteurs	9 948,84 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrat COVED collecte sélective	1 020 151,76 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrats déchèteries	1 031 001,92 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrat COVED collecte déchets verts	357 672,95 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrat COVED collecte marchés	22 231,36 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrat COVED collecte OM	754 894,89 €
	611 - Contrats de prestations de services	Contrat SUEZ traitement OM	895 301,13 €
	6135 - Locations mobilières	Déchèteries	2 922,06 €
	615221 - Entretien de bâtiments	Déchèteries	1 038,00 €
	615232 - Entretien de réseaux	Déchèteries	1 883,88 €
	61551 - Entretien et répar. sur matériel roulant	Déchèteries	22 086,10 €
	61551 - Entretien et répar. sur matériel roulant	BOM OM	21 044,87 €

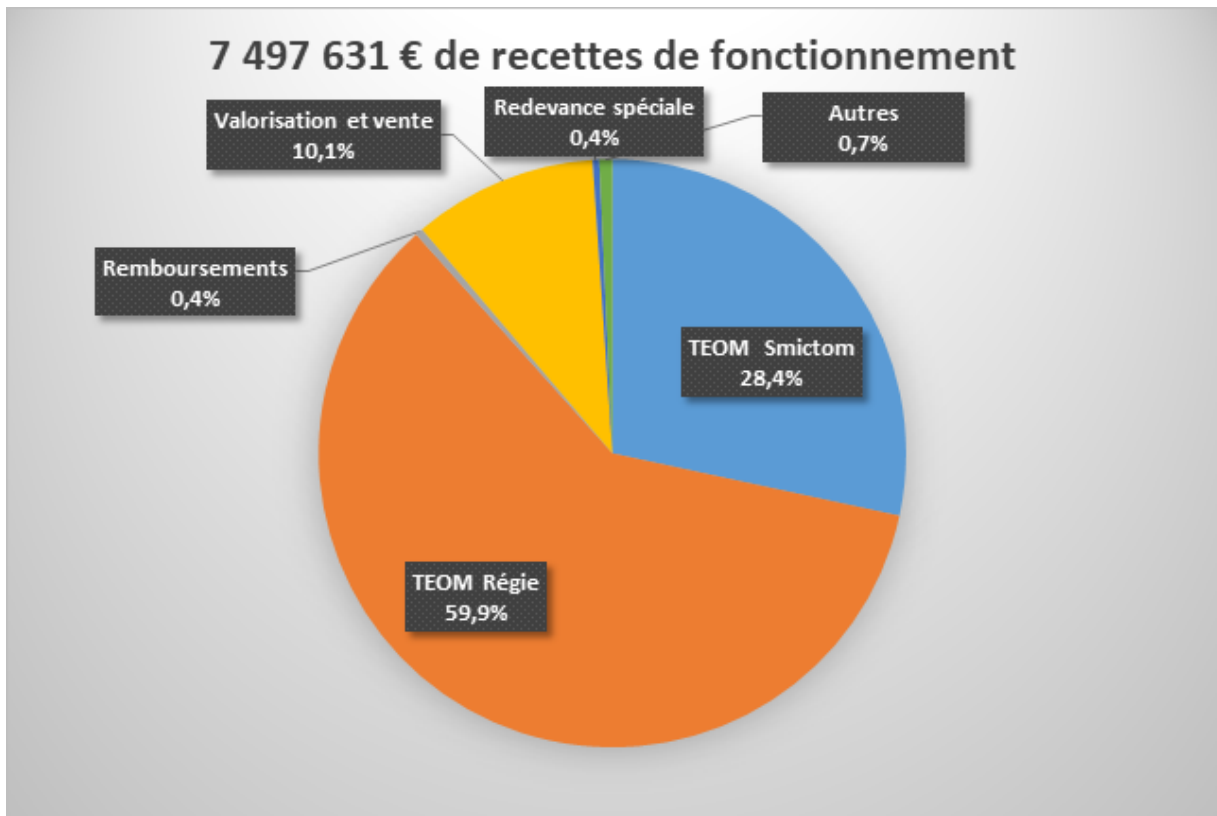
	61558 - Entretien des autres biens mobiliers	CS - Collecte sélective = emballage	418,43 €
	6156 - Maintenance		3 165,03 €
	6156 - Maintenance		1 704,25 €
	6156 - Maintenance		580,53 €
	6182 - Documentation générale et technique		1 325,16 €
	6182 - Documentation générale et technique		933,69 €
	6184 - Versements à des organismes de formation		2 400,00 €
	6228 - Rémun. div. d'interméd. et d'honor.		150,48 €
	6231 - Annonces et insertions		2 431,20 €
	6261 - Frais d'affranchissement		10,49 €
	6262 - Frais de télécommunications		2 002,98 €
	6283 - Frais de nettoyage des locaux		3 104,40 €
	6283 - Frais de nettoyage des locaux		50,40 €
	62878 - Remb. frais à d'autres organismes		25 213,42 €
	6355 - Taxes et impôts sur les véhicules		336,00 €
TOTAL 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			4 283 217,21 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	6488 Charges de personnel		318 678,26 €
TOTAL 012 - CHARGES DE PERSONNEL			318 678,26 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	6541 - Créances admises en non valeur	OM - Traitement des déchets ménager	13,50 €
	65548 - Autres contributions	DECH - DECHETTERIES	680 262,90 €
	65548 - Autres contributions	OM9 - Ordures ménagères résiduels	14 289,60 €
	65548 - Autres contributions	OM - Traitement des déchets ménager	1 382 285,91 €
TOTAL 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2 076 851,91 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	DECH - DECHETTERIES	10 225,25 €
TOTAL 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			10 225,25 €
CHARGES INDIRECTES	Frais de siège et de direction		632 294,82 €
	Communication		1 772,40 €
	Amortissements comptables		36 407,15 €
TOTAL CHARGES INDIRECTES			670 474,37 €
TOTAL DEPENSES			7 359 447 €

7 359 447 € de dépenses de fonctionnement

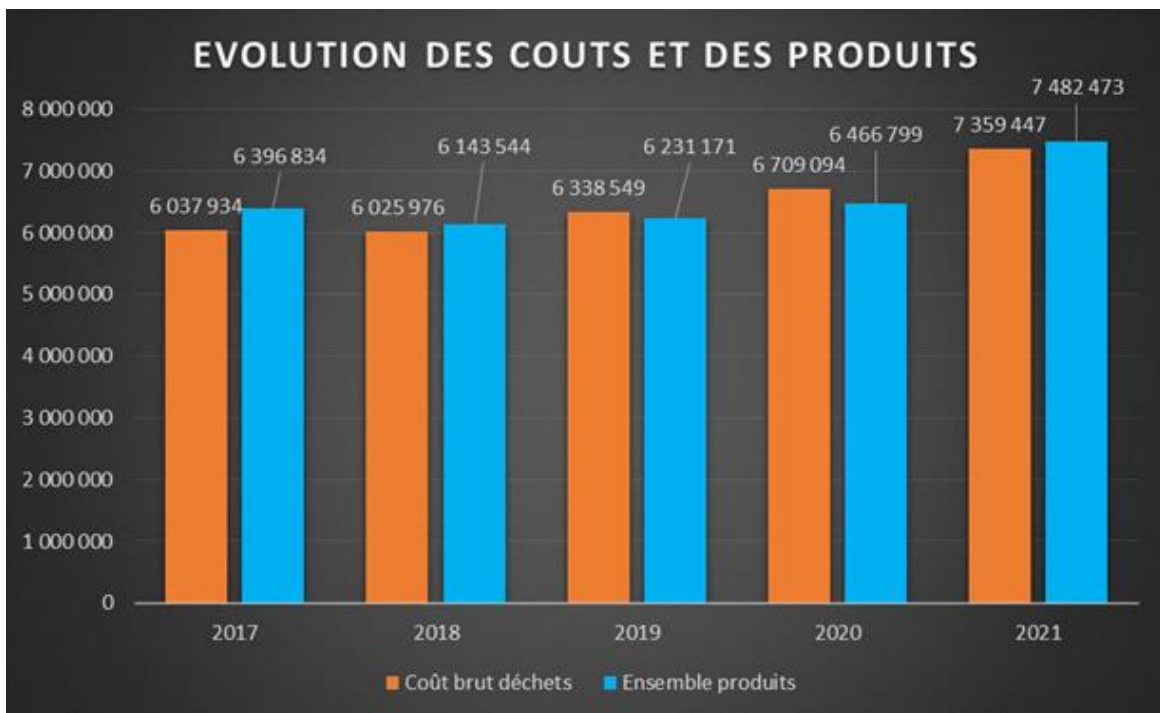


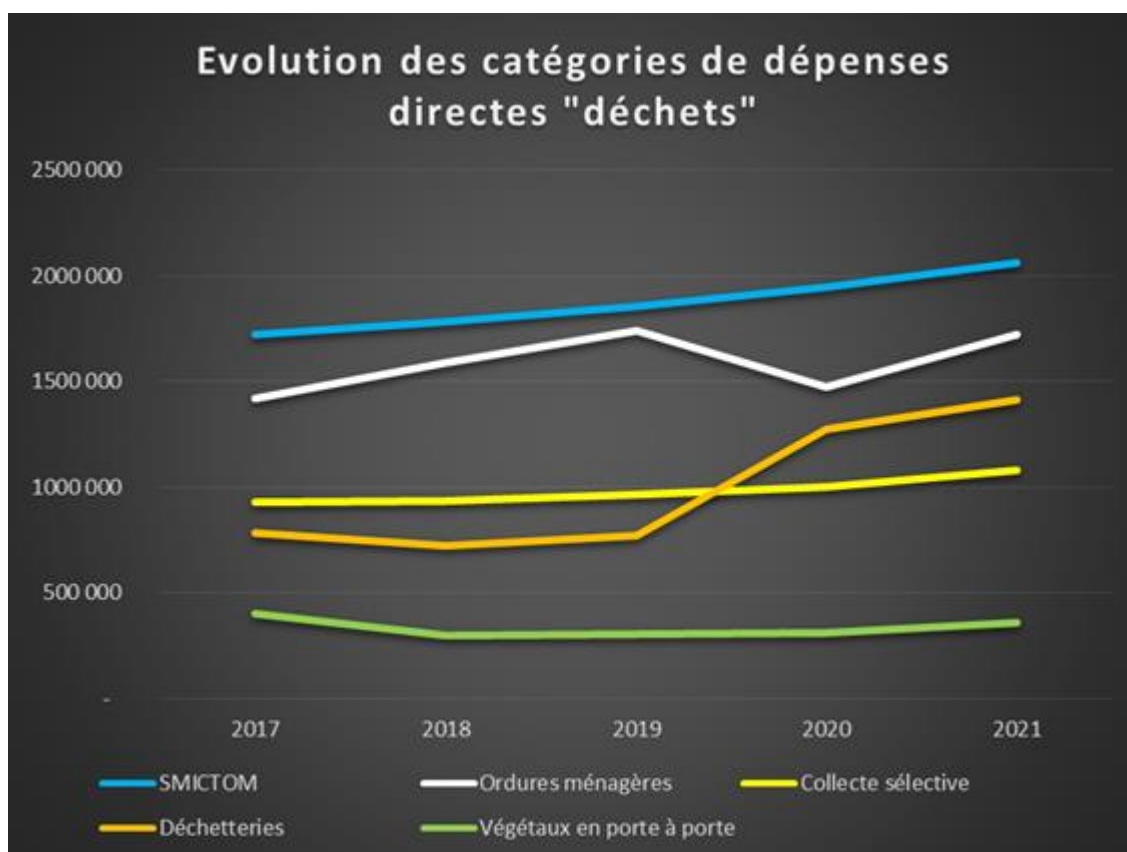
2.1.2 Les produits

Chapitre	Article	Observation	CA 2021
013 - ATTENUATION DE CHARGES	6419 - Remboursements sur rémunérat. du person.		32 058,52 €
TOTAL 013 - ATTENUATION DE CHARGES			32 058,52 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMA	70612 - Redevance spéciale	Redevance spéciale des entreprises	27 251,67 €
	70613 - Abon.ou redev.p/enlèv.des déchets indust	Facturation pros déchèteries	11 913,75 €
	7078 - Ventes autres marchandises	Valorisation des produits issus de la collecte sélective	120 695,43 €
	7078 - Ventes autres marchandises	Valorisation des produits issus des déchèteries	37 660,65 €
	7078 - Ventes autres marchandises	Vente de bacs déchets verts	9 280,00 €
	7078 - Ventes autres marchandises	Vente de composteurs	2 110,00 €
TOTAL 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMA			208 911,50 €
73 - IMPOTS ET TAXES	7331 - TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 624 608,00 €
TOTAL 73 - IMPOTS ET TAXES			6 624 608,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	7478 - Autres organismes	Soutiens CITEO	594 141,62 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	7478 - Autres organismes	Soutiens Ecosystème, EcoDDS , Eco Mobilier	15 068,17 €
TOTAL 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART			609 209,79 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7711 - Débits et pénalités perçus	Pénalités COVED	1 000,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7718 - Autres prod.except.s/opérations de gest.	Vente chargeur	18 000,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	775 - Produits des cessions d'immobilisations	Vente fourgon Peugeot	200,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7788 - Produits exceptionnels divers	Remboursement assurance	3 643,50 €
TOTAL 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			22 843,50 €
TOTAL RECETTES			7 497 631 €



2.1.3 La répartition des charges et des produits





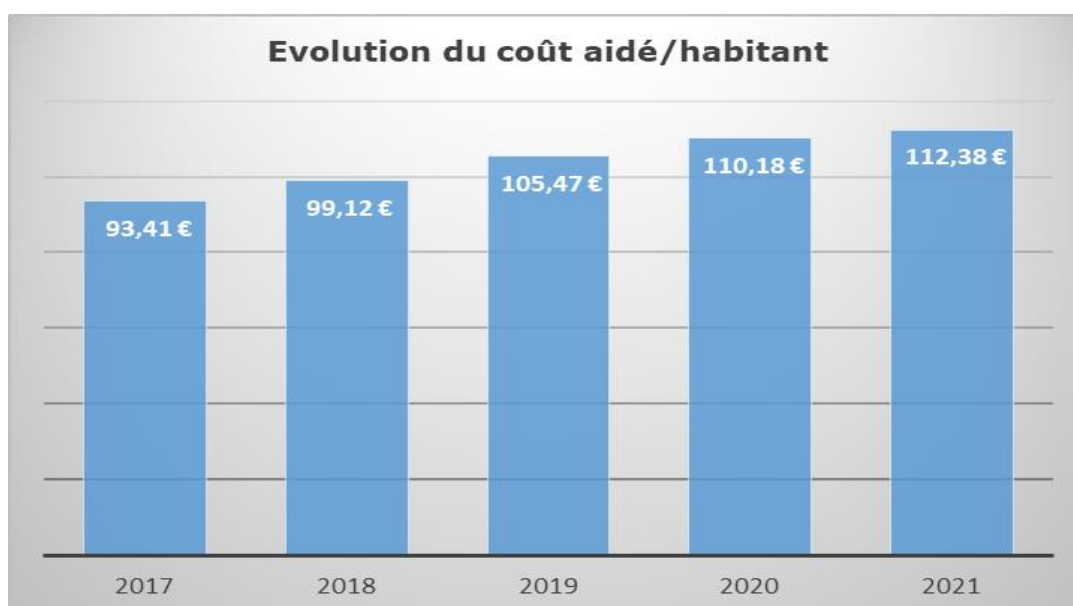
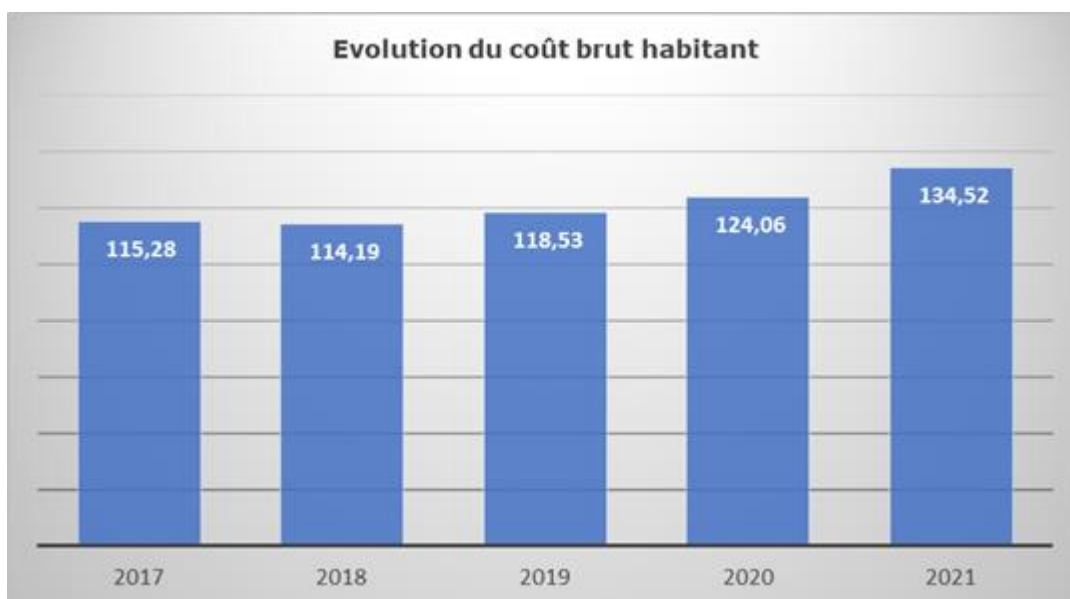
2.2 Coût brut et coût aidé ramené à l'habitant

2.2.1 Définitions

Coût brut : ensemble des charges (structure, collecte, transport, traitement...). Ce coût est exprimé en euros TTC par tonne ou par habitant.

Coût aidé : ensemble des charges (structure, collecte, transport, traitement...) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestation à des tiers), les soutiens des éco-organismes et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

2.2.2 Coût tous flux confondus

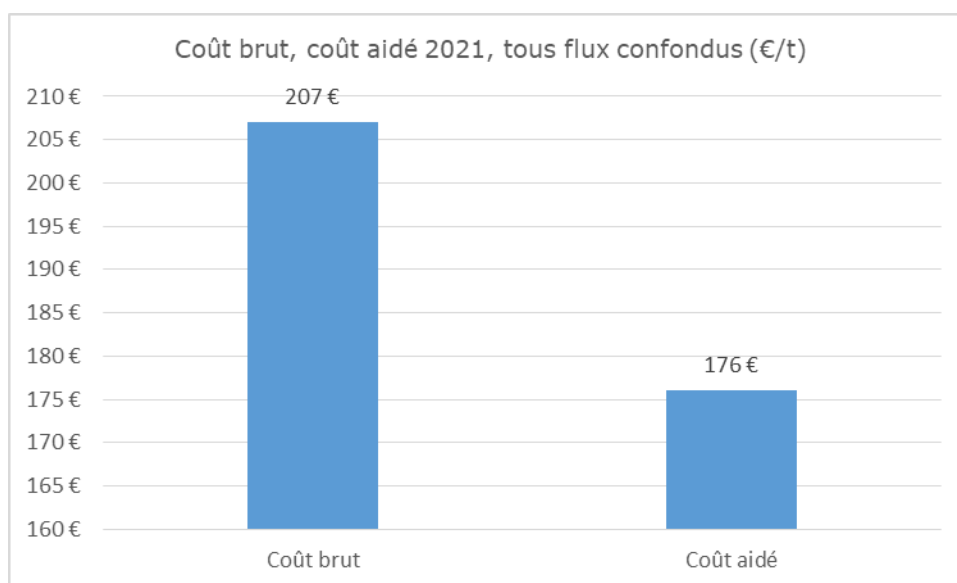


2.2.3 Coût par flux de déchets

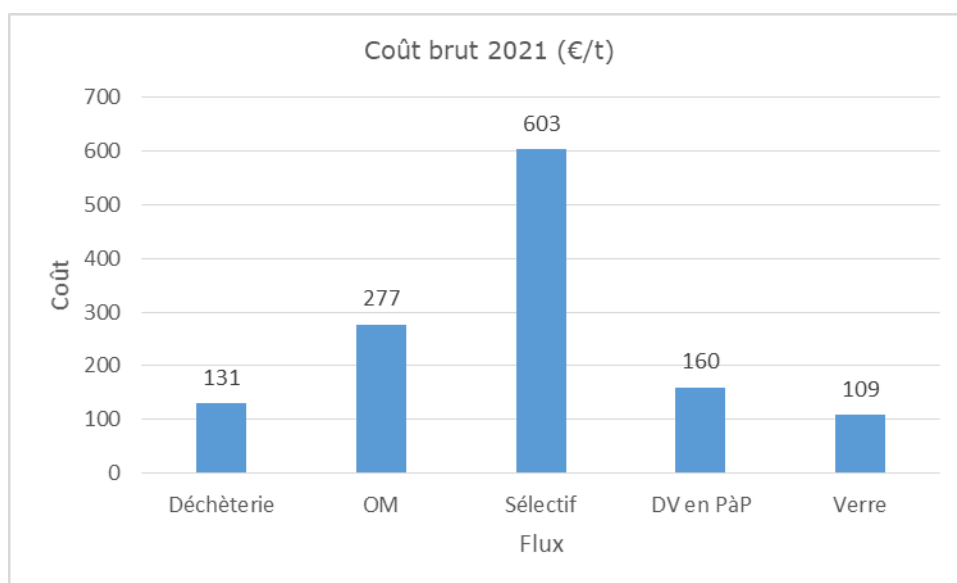
	SMICTOM	OM	CS	DV	Déchèteries
2020 (€/hab)	109,25	46,73	33,46	18,94	41,23
2021 (€/hab)	115,07	53,55	35,48	21,07	44,83
Variation n/N-1	5,3 %	14,6 %	6,1 %	11,2 %	8,7 %

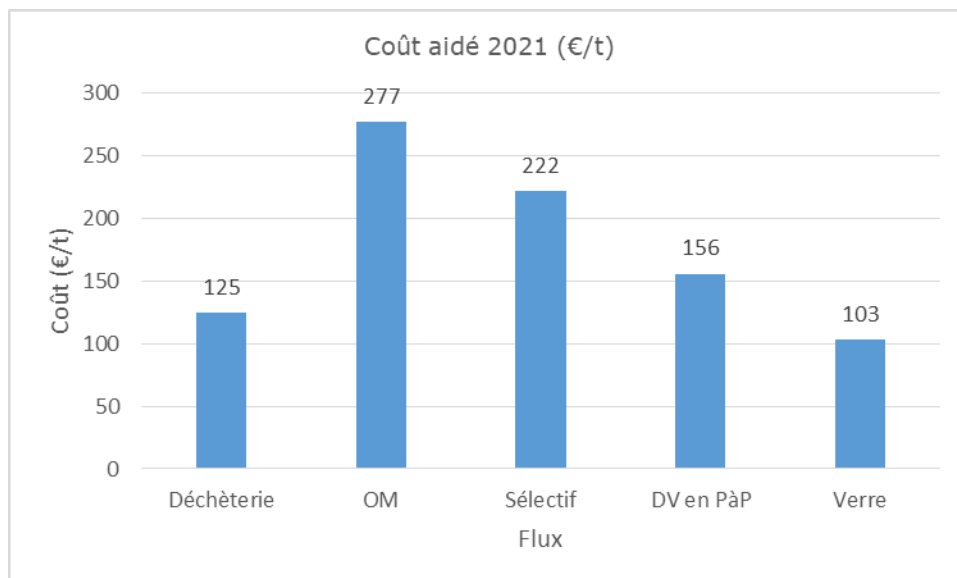
2.3 Coût brut et coût aidé ramené à la tonne

2.3.1 Coût brut et coût aidé tous flux confondus



2.3.2 Coût brut et coût aidé par flux





2.4 Le financement du service public

2.4.1 La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service est financé par la TEOM, taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties. La Communauté de communes en fixe chaque année le taux par délibération, selon le zonage suivant :

Commune	Zone	Taux 2021
Artannes-sur-Indre	A2	13,32 %
Artannes-sur-Indre	A1	13,32 %
Esvres-sur-Indre	B1	13,32 %
Esvres-sur-Indre	B2	13,32 %
Montbazou-Veigné	C	16,65 %
Monts	D	16,65 %
Saint-Branches	E1	13,32 %
Saint-Branches	E2	13,32 %
Sorigny	F2	13,32 %
Sorigny	F1	13,32 %
Truyes	G2	13,32 %
Truyes	G1	13,32 %
Azay-le-Rideau taux plein	H2	19,80 %
Autres communes taux réduit	H1	15,84 %

2.4.2 La redevance spéciale

La mise en place de la redevance spéciale a été validée par le Conseil communautaire par délibération en date du 19 septembre 2013 et confirmée par Touraine Vallée de l'Indre en décembre 2017.

Une convention a pour objet la définition des relations contractuelles entre Touraine Vallée de l'Indre et l'utilisateur non ménager potentiellement redevable, pour la collecte et le traitement de ses déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Les usagers non ménagers concernés par cette convention sont les usagers produisant un volume théorique supérieur à 1 540 litres hebdomadaire d'ordures ménagères résiduelles assimilées (soit l'équivalent d'une dotation supérieure à deux bacs 770 litres collectés une fois par semaine).

Les usagers non ménagers produisant plus de 7 700 litres d'ordures ménagères résiduelles assimilées par semaine sont considérés comme produisant trop de déchets pour que ceux-ci soient assimilés à des déchets ménagers. Ils sortent du service public et doivent faire obligatoirement appel à un prestataire pour l'évacuation et le traitement de leurs déchets.

Les usagers non ménagers produisant un volume théorique inférieur à 1 540 litres hebdomadaire d'ordures ménagères résiduelles assimilées ne sont pas assujettis à la redevance spéciale, le montant de la TEOM étant réputée suffire à couvrir le coût du service.